

Justice administrative

Un volet méconnu du grand public

Emmanuelle Gril

Bien qu'elle occupe une place de choix dans la vie quotidienne, la justice administrative demeure méconnue du grand public et des médias. Survol de ce pan de la justice qui aura cette année, pour la première fois, sa journée nationale.

Avec plus de 100 000 décisions rendues chaque année par ses 15 tribunaux (voir liste en encadré) où oeuvrent 430 juges, la justice administrative est extrêmement active. Elle est aussi très présente dans la vie de tous les jours, puisque ces tribunaux ont compétence exclusive dans des domaines touchant au cœur du quotidien.

«On la retrouve dans des secteurs qui concernent tout le monde, aussi bien le travail que la vie à la maison ou la vie en société» illustre la juge à la Commission des relations du travail, **Myriam Bédard**. Pour le travail, on pense par exemple à la santé, aux conditions et aux relations de travail. Pour la vie à la maison, on pense au logement, aux tarifs des différents services (transport, électricité, gaz) et aux taxes. Enfin, par vie en société, on entend ce qui concerne les activités et les loisirs, les permis, les assurances publiques (SAAQ), etc.



Myriam Bédard, juge à la Commission des relations du travail



Louise Rozon, juge administrative à la Régie de l'énergie

Pour un grand nombre de citoyens, la justice administrative constitue la première et principale rencontre avec la justice. En effet, les tribunaux administratifs interviennent pour régler des conflits dans plusieurs aspects importants de leur vie. «Cela touche les gens dans leur quotidien. Par exemple, un locataire qui conteste l'augmentation de loyer demandée par son propriétaire devra se rendre devant la Régie du logement», précise la juge à la Régie de l'énergie, **Louise Rozon**.

Des pouvoirs multiples, des rôles variés

Au Québec, les tribunaux administratifs interviennent et rendent des décisions à l'égard de différentes situations qui impliquent l'État ou les citoyens. Ils sont donc appelés à jouer plusieurs rôles: entendre et régler des conflits entre l'État et les citoyens; régler certains secteurs de l'économie comme l'énergie, les transports, la vente

Suite » page 13

d'alcool, les marchés financiers et les marchés agricoles; entendre et régler des conflits entre citoyens dans des domaines spécialisés tels que le logement et les relations du travail; protéger le public et le territoire. Mais quel que soit le domaine concerné, les tribunaux administratifs ont pour objectif d'appliquer la loi afin de trouver des solutions adaptées aux besoins des individus et des entreprises.

« Les tribunaux administratifs ont aussi des pouvoirs multiples, souligne Myriam Bédard. Ils peuvent par exemple fixer des tarifs (électricité, gaz, transport), ordonner le paiement d'indemnités (salaire perdu, fin d'emploi), ordonner que cesse une situation, infirmer des décisions rendues par des organismes gouvernementaux, accorder, suspendre ou révoquer des permis, etc. »

C'est aussi une justice très spécialisée, faite par des experts. Ainsi, seulement la moitié des juges administratifs du Québec sont des avocats et un grand nombre d'entre eux ont une formation dans des domaines d'expertise autres que le droit. Ils peuvent être médecins, psychologues, ingénieurs, évaluateurs agréés, travailleurs sociaux, etc. Par exemple, pour être un juge au Tribunal administratif du Québec, il faut être membre d'un ordre professionnel et avoir dix ans d'expérience dans son domaine.

Une justice accessible

La justice administrative se veut accessible. « Ainsi, devant la plupart des tribunaux administratifs, les citoyens ne sont pas obligés d'être représentés par un juriste. C'est la raison pour laquelle on y utilise un langage simple et clair et que les procédures sont souples. Les sites Internet des différents tribunaux expliquent d'ailleurs très bien comment on peut déposer soi-même une demande », souligne Myriam Bédard.

Par ailleurs, bien que certains tribunaux administratifs sont concentrés à Montréal ou à Québec, la plupart d'entre eux sont itinérants et tiennent des audiences dans plusieurs autres régions de la province. Par exemple, la Régie des alcools, des courses et des jeux se déplace dans les palais de justice de plus de 50 villes réparties dans l'ensemble des régions administratives du Québec.

Souplesse et rapidité

Les juges administratifs ne sont pas tenus de suivre les mêmes règles de procédure que les juges de la Cour supérieure et de la Cour du Québec. Cela leur permet de gérer les dossiers avec souplesse et de les régler rapidement.

« De plus, les tribunaux administratifs sont basés sur un régime inquisitoire », précise Louise Rozon. Par conséquent, la plupart des juges administratifs ont les mêmes pouvoirs que les commissaires qui conduisent des commissions d'enquête. Ils bénéficient d'une grande latitude pour obtenir des preuves. Ils peuvent, par exemple, forcer des personnes à témoigner et à produire des documents. « Le fait d'avoir un pouvoir d'enquête permet d'intervenir plus activement dans la résolution du litige. Cela nous donne une plus grande marge de manœuvre et nous permet d'aller chercher tous les éléments de preuve nécessaires pour rendre notre décision », ajoute Louise Rozon.

Les procédures se veulent aussi simples et rapides et tout est mis en œuvre pour que les conflits se règlent le plus vite possible. Les délais pour exercer un recours sont courts, environ 60 à 90 jours. Les délais pour rendre les décisions sont aussi limités dans le temps. « À la Commission des relations du travail, par exemple, les juges ne disposent dans certains cas que de 60 jours après le dépôt d'une requête pour rendre leur décision », illustre Myriam Bédard. « Quand les choses traînent, les relations se dégradent. Or, la justice administrative se veut une justice humaine, qui tient compte des relations entre individus. C'est pourquoi l'application de délais courts est primordiale », poursuit-elle.

Des méthodes alternatives de résolution de conflits

Dans une justice à visage humain, on favorise aussi les méthodes alternatives de résolution de conflits. « Malgré le conflit, il faut continuer à vivre ensemble, c'est par exemple le cas pour un employé et son employeur ou un locataire et son propriétaire.

Pour que cette cohabitation se fasse le mieux possible, les tribunaux administratifs proposent des modes de résolution de conflits basés sur la conciliation et la médiation », indique Louise Rozon.

Et ça fonctionne très bien. Ainsi, on estime qu'en moyenne, 80% des dossiers de certains tribunaux administratifs ont été réglés de cette façon. Par exemple, en 2010-2011, près de 75% de tous les dossiers traités par la Commission des relations du travail ont été réglés sans la tenue d'une audience. C'est effectivement une justice accessible, efficace et à visage humain! —

Les 15 tribunaux administratifs au Québec

1. Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
2. Comité de déontologie policière
3. Commission d'accès à l'information
4. Commission de la fonction publique du Québec
5. Commission des lésions professionnelles
6. Commission municipale du Québec
7. Commission de protection du territoire agricole
8. Commission québécoise des libérations conditionnelles
9. Commission des relations du travail
10. Commission des transports du Québec
11. Régie des alcools, des courses et des jeux
12. Régie de l'énergie
13. Régie du logement
14. Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec
15. Tribunal administratif du Québec

Journée nationale de la justice administrative

Le 9 mai prochain se tiendra la première édition de la Journée nationale de la justice administrative. Son but est de mieux faire connaître aux citoyens ce pan important de la justice. Le thème de la journée de cette année: « Découvrez le visage humain d'une justice accessible ».

Cette journée est organisée par la Conférence des juges administratifs du Québec en collaboration avec le Regroupement des présidents des tribunaux administratifs et le Barreau du Québec.

Plusieurs activités auront lieu dans les différents tribunaux administratifs du Québec, ainsi que des portes ouvertes. Pour en savoir plus, on se rend sur le site Internet des tribunaux administratifs concernés.



24^e ÉDITION

Mardi 12 juin
2012

au Club de golf Saint-Raphaël
de l'Île Bizard à Montréal

**Nombreux prix
de présence**
Encan silencieux

safir
Service d'aide financière rapide
pour les femmes atteintes d'un cancer du sein

Tous les profits seront versés à SAFIR dont la mission est de venir en aide aux femmes atteintes d'un cancer du sein

Organisé par Paquette et Associés, s.e.n.c.r.l.
Huissiers de justice

FONDATION
JEAN MARC
PAQUETTE

Réservez votre quatuor
dès maintenant

Julie Cloutier
514.745.8546

En ligne
www.fjmp.org